Approche sociale : questions juridiques

Le regard du juriste sur la condition des animaux Domestiques

7h30 – 8h00 Café de bienvenue et émargement

08h00 - 08h45 **Accueil des participants et propos introductifs**

Maite MAI, Modératrice générale du colloque

Jean Paul PASTOREL, Président de l'Université de la Polynésie française (UPF)

Gwenola JOLY-COZ, Première présidente de la cour d'appel de Papeete

Frédéric BENET-CHAMBELLAN, Procureur général près la cour d'appel de Papeete

Présentation des enjeux et objectifs du colloque

Laure BELANGER, **Sandrine CHAILLE DE NERE** et **Amanda DUBUIS**, Direction scientifique du colloque du colloque

Session 1 - Le droit face à la représentation de l'animal

De la recevabilité de l'argument de la tradition ou de l'état de nécessité pour justifier de l'abattage de chiens à la validité de la saisie des chiens de personnes SDF et à la licéité de la clause des baux sociaux interdisant de détenir un animal, en passant par le chien d'assistance judiciaire aux victimes et la médiation animale pour les délinquants, examen de questions juridiques autour de la signification de l'animal en Polynésie française

08h45 - 10h05 ***L'utilité de l'animal***

Des origines de l'introduction des animaux domestiques en Polynésie française à l'actualité du chien d'assistance judiciaire

Frédéric TORRENTE, Chercheur en anthropologie Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP)

L'animal en milieu carcéral, médiateur thérapeutique et vecteur de réinsertion

Philippe FOURNIER, Directeur fonctionnel du Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de Polynésie française et **Vainui SIMON**, Psycho-criminologue au SPIP

Lien affectif, pratiques et tradition

Arielle MOREAU, Avocate en droit des animaux au Barreau de La Rochelle

10h05 - 10h35 ***Questions et pause***

10h35 - 11h45 ***La vulnérabilité du détenteur***

Le rôle social de associations de protection animale : quels moyens ?

Carole COUTURIER, Présidente de l'Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux de Polynésie (ARPAP)

La détention d'animaux par les personnes sans domicile fixe
Annick ALLAIN-SACAULT, Avocate au Barreau de Papeete

Le traitement judiciaire de la maltraitance non intentionnelle
Joëlle CASANOVA, Coordonnatrice de formation continue au Pôle économique, social et environnemental, Ecole nationale de la magistrature (ENM) - ***en visio***
Agnès BORIE, Collaboratrice du sénateur Arnaud BAZIN
Loïc DOMBREVAL, Président du Conseil National de la Protection animale (CNPA)

11h45 - 13h10 — ***Questions et cocktail déjeunatoire***

Session 2 - Le droit pour la résolution des problématiques

De la complexité de la répartition des compétences Etat/Pays à la multiplicité des litiges, mise en avant des problématiques sociétales autour des animaux domestiques et de l'importance du droit et de ses acteurs pour les résoudre

Présentation générale : Amanda DUBUIS, Maître de conférences à l'Université de la Polynésie française (UPF)

13h10 - 14h10 — ***Les acteurs et les compétences***

L'animal en Polynésie française, un ordre juridique peu intelligible
Raimana LALLEMANT-MOE, Chercheur associé au laboratoire Gouvernance et Développement insulaire de l'Université de la Polynésie française (UPF)

Les réflexions autour du statut de l'animal : l'exemple de la Nouvelle-Calédonie
Claire JOACHIM, Maître de conférences en Droit public-Université de Nouvelle-Calédonie - ***en visio***

14h10 - 14h40 — ***Questions et pause***

14h40 - 16h10 — ***La loi et les litiges***

Les lois de Pays relatives au bien-être animal
Romain CHANCELIER, Conseiller technique du ministre de l'Environnement de Polynésie française
Karine BONATTO, Chargée de mission responsable de la cellule « Bien-être animal » à la Direction de l'Environnement de Polynésie française

Les contentieux autour de l'animal
Noëllanie TEPEA, Juriste à la Direction de l'Environnement de Polynésie française
Matairii MAIRE, Directeur du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Fourrière Animale à Punaauia (SIGFA)

16h10 - 16h30 — ***Questions et clôture de la journée***

Traitement juridique : enjeux humains

L'incidence sur les personnes des préjudices aux ou par les animaux domestiques

7h30-8h00 Café de bienvenue et émargement

08h00 - 08h15 **Accueil des participants et propos introductifs**

Yves PIRIOU, Bâtonnier du Barreau de Papeete

Session 1 - L'animal victime et les violences intrafamiliales

La maltraitance animale considérée comme un révélateur ou une composante des violences au sein du foyer, et sa prise en compte par l'institution judiciaire

08h15 - 09h40 ***La spécialisation judiciaire***

Table ronde dirigée par Frédéric BENET-CHAMBELLAN, Procureur général près la cour d'appel de Papeete, ou son représentant

Franck RASTOUL, Procureur général cour d'appel d'Aix-en-Provence - ***en visio***

Dominique ELISABETH, Chef d'escadron- Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et la Santé Publique (OCLAESP), Division Nationale de Lutte contre la Maltraitance Animale (DNLMA) - ***en visio***

Alexandre STRAZZERA, Officier de police judiciaire affecté au Détachement de l'OCLAESP de Polynésie française

Arielle MOREAU, Avocate en droit des animaux au Barreau de la Rochelle

09h40 - 10h10 ***Questions et pause***

10h10 - 12h00 ***Le concept juridique d'unité de violences***

Table ronde dirigée par Gwenola JOLY-COZ, Première présidente de la cour d'appel de Papeete

Lucile HERVOUET, Sociologue MSHP et **Wendy OTOMIMI**, Responsable du Pôle Aide aux victimes de l'Association Polyvalente d'Actions Judiciaires (APAJ) de Polynésie française

Jean-Marc BEN KEMOUN, Pédopsychiatre, expert près la Cour d'appel de Versailles - ***visio***

Estelle PRIETZ, Responsable de la commission "Protection et bien-être animal" du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires de France et **Agnès BORIE**, Collaboratrice du sénateur Arnaud BAZIN

Arnaud BAZIN, Sénateur du Val d'Oise - ***interview enregistrée***

12h00 - 13h45 ***Questions et cocktail déjeunatoire***

Session 2 - L'animal auteur et les responsabilités

Les actes dommageables commis par les animaux vus sous l'angle de la responsabilité des particuliers et des collectivités, et l'examen de leurs moyens d'action

Présentation générale : Vincent PERROT, Président du Conseil de l'Ordre des vétérinaires de Polynésie française (COVPF)

13h45 - 14h45

Quelles obligations pour les particuliers détenteurs ?

La responsabilité civile

Florence TESSIER, Vice-présidente au tribunal de première instance de Polynésie française

La responsabilité pénale

Hélène GEIGER, Vice-procureure au tribunal de première instance de Polynésie française

Estelle PRIETZ, Responsable de la commission "Protection et bien-être animal" du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires de France

14h45 - 15h15 — ***Questions et pause***

15h15 - 16h15

Quelles actions pour les collectivités ?

Table ronde dirigée par* Florence Poirat, Professeure en droit public, Université de la Polynésie française *(UPF)

Michaël BOUMENDJEL, Premier conseiller au tribunal administratif de la Polynésie française

Mickaël Poeaheiau FIDELE, Avocat au Barreau de Papeete

Matairii MAIRE, Directeur du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Fourrière Animale à Punaauia (SIGFA)

16h15 - 16h45 — ***Échanges et clôture de la journée***